



8 MAI 2026



# ROSPEZ

## CHAMPIONNATS DES CÔTES D'ARMOR OPEN23 & ACCESS1234 DE CYCLISME SUR ROUTE

9h30 : Access 3 58.8km  
9h32 : Access 4 50.4km  
12h30 : Access 1 75.6km  
12h32 : Access 2 67.2km  
15h30 : OPEN23 92.4km

Buvette et petite restauration sur place  
Entrée gratuite  
Infos : [www.tcgr.fr](http://www.tcgr.fr)





**GUIDE TECHNIQUE**  
**CHAMPIONNATS DES CÔTES D'ARMOR**  
**OPEN23 & ACCESS1234**  
**ROSPEZ**  
**8 mai 2026**

## OFFICIELS

### ORGANISATION GENERALE

La mairie de Rospez, le Team Côte de Granit Rose Cyclisme, et l'AC Rospez  
Directeur de l'organisation et responsable du dossier technique  
Xavier ROPARTZ - 06 25 21 60 11

#### ORGANISATION TECHNIQUE

Logistique : Mairie de ROSPEZ  
Contrôle technique : Team Côte de Granit Rose  
Responsables signaleurs : AC Rospez  
Voiture ouvreuse 1 : TCGR  
Voiture Arbitre 1 : TCGR  
Dépannage neutre 1 : TCGR  
Voiture ouvreuse 2 : TCGR  
Voiture Arbitre 2 : TCGR  
Dépannage neutre 2 : TCGR  
Camion balai : TCGR  
Liaison radio : TCGR  
Pilote Moto Commissaire : TCGR  
Classements : TCGR Lucie LEENAERT  
Informatique : TCGR Lucie LEENAERT

#### ANIMATION

Animateur : Éric LE BALC'H  
Responsable Protocole : TCGR Xavier ROPARTZ

#### COLLEGE DES ARBITRES

Président du jury : Jean Marc ROBIN  
Arbitre titulaire 1 : Aurélie LORINQUER  
Arbitre titulaire 2 : Jean SERANDOUR  
Juge à l'arrivée : Corinne BREDIN  
Arbitre à moto : Clémence NEVOT  
Arbitre 1 TCGR podium : Lucie LEENAERT  
Arbitre 2 TCGR podium : Patrick MICHAUX

#### SECURITE

34 Signaleurs

#### SERVICE MEDICAL CIRCUIT

Secouristes :  
Karine CHIPAULT – Laurenn THOS – Céline PROVOST

#### HOPITAL

Centre Hospitalier Pierre Le Damany – LANNION  
Rue Kergomar 22300 LANNION  
Standard : 02 96 05 71 11

# REGLEMENT

## ARTICLE 1 : ORGANISATION GENERALE

L'épreuve « Championnats des Côtes d'Armor Open23 & Access1234 sur route en circuit » est organisée par le Team Côte de Granit Rose sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle est inscrite au calendrier régional et se déroule le vendredi 8 mai 2026.

## ARTICLE 2 : EPREUVES

Epreuve 1 : Départ 9h30. Access3 : 7 tours de 8.4km = 58.8km.

Epreuve 2 : Départ 9h32. Access4 : 6 tours de 8.4km = 50.4km.

Epreuve 3 : Départ 12h30. Access1 : 9 tours de 8.4km = 75.6km.

Epreuve 4 : Départ 12h32. Access2 : 8 tours de 8.4km = 67.2km.

Epreuve 5 : Départ 15h30. Open23 : 11 tours de 8.4km = 92.4km.

## ARTICLE 3 : PARTICIPANTS – ENGAGEMENTS - DOSSARDS

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFC du CD22 ayant une licence Open ou Access et sont limitées à 200 partants. **Les engagements (12 euros) seront ouverts via la plateforme de la FFC. Une majoration de 3 euros sera appliquée pour les engagements sur la ligne.**

## ARTICLE 4 : CLASSEMENT INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement en circuit sera établi au temps.

## ARTICLE 5 : RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement pourra s'effectuer à partir 4<sup>ème</sup> tour et jusqu'à 2 tours de l'arrivée. **A noter qu'il ne sera toléré aucun jet de déchets sur la chaussée** sous peine de sanction. Merci de les mettre dans vos poches.

## ARTICLE 6 : ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique neutre est assurée par 2 véhicules du Team Côte de Granit Rose.

## ARTICLE 7 : DISPOSITIONS GENERALES

Les épreuves se dérouleront dans le respect de l'arrêté municipal et/ou préfectoral. **Les coureurs devront suivre le code de la route.** L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de cet arrêté.

## ARTICLE 8 : GRILLE DE PRIX

Pas de grille de prix

## ARTICLE 9 : CONTROLE ANTIDOPAGE

La réglementation antidopage de la FFC sera appliquée. Les coureurs devront prendre connaissance des éventuels contrôles avant de quitter le circuit. Le contrôle aura lieu à la Mairie de ROSPEZ.

## ARTICLE 10 : PENALITES

Les coureurs devront se conformer aux demandes des arbitres / commissaires / signaleurs / bénévoles sans restriction aucune. Des pénalités règlementaires seront appliquées dans le cas contraire. Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

## ARTICLE 11 : CEREMONIE PROTOCOLAIRE

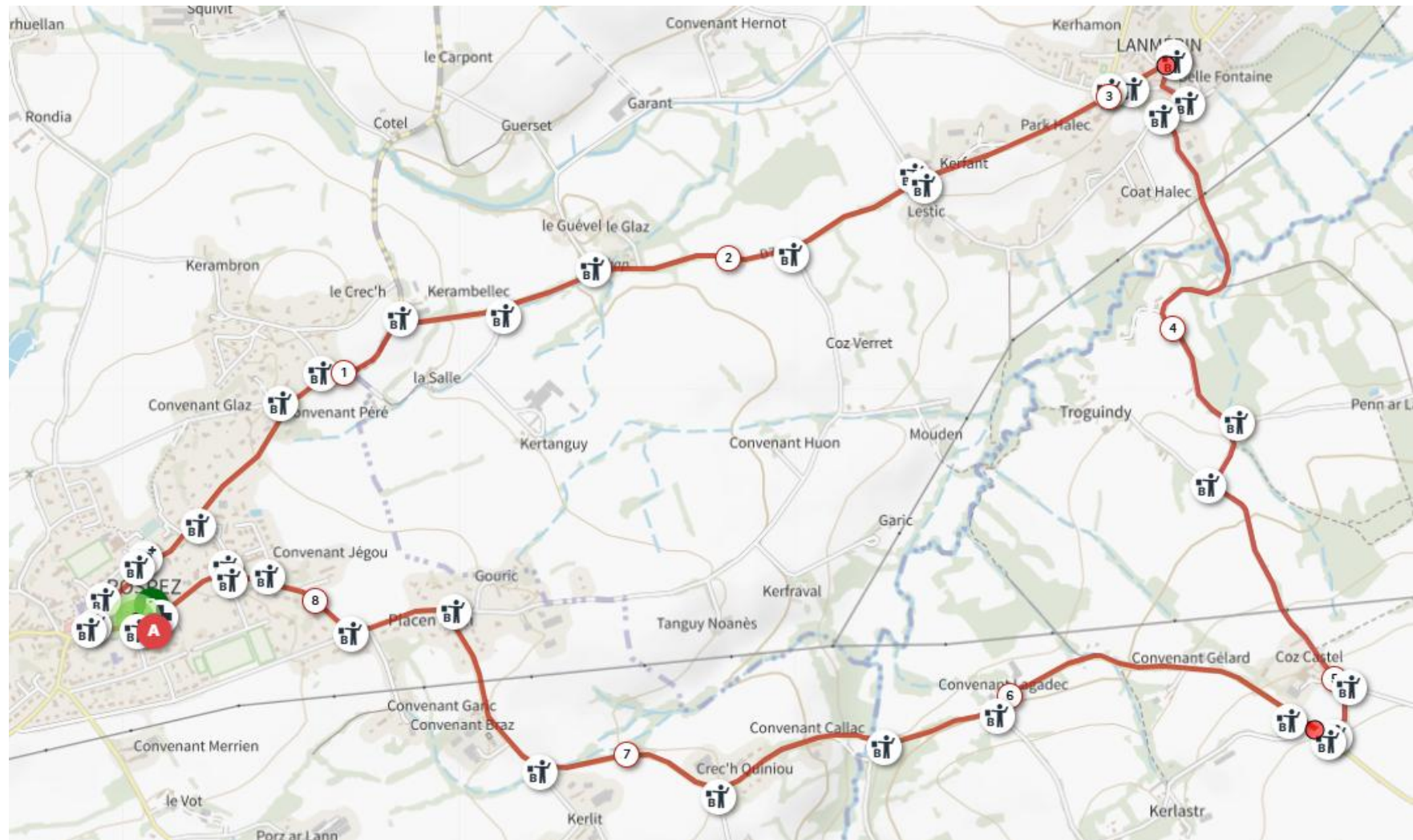
**Les concurrents bénéficiant d'un classement devront se rendre au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée pour participer à la cérémonie protocolaire et cela en tenue de course.** Devront être présents lors de cette cérémonie :

- Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque catégorie de niveau

Les 1<sup>er</sup> recevront un maillot de champion départemental, les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> recevront une médaille et un bouquet.

## ROSPEZ – Vendredi 8 mai

Sécurité aux carrefours assurée par 34 signaleurs  
Secours en cas de chute assurés par 2 secouristes



## Zone focus

### Légende :

D/A : Podium Départ/Arrivée – Dossards - Protocole

P : Parking

+ : Secours

WC : Toilettes

